

## Les *Quercus coccifera* L. centenaires d'Aix-en-Provence;

PAR M. ALFRED REYNIER.

La *Statistique des Bouches-du-Rhône* du comte DE VILLENEUVE, 4<sup>e</sup> vol., 1829, parlait ainsi du *Quercus coccifera* L. (en français : *Chêne-kermès*; en provençal : *Avaoussé*) : « Ce Chêne repousse  
« si vigoureusement de souche, qu'on en fait des tailles annuelles.  
« Continuellement brouté dans ses sommités par nos bestiaux  
« et ravalé par nos bûcherons, il reste très bas et se rabougrit.  
« Il mérite pourtant d'être soigné : assujetti à un aménagement  
« et recevant quelques soins, on en retirerait plus de profit; il  
« n'y a qu'à l'observer dans les cantons voisins de la Crau,  
« pour prouver qu'il pourrait offrir d'assez beaux fourrés. Les  
« taillis agrégés de *Quercus coccifera* sont classés par le  
« Cadastre comme broussailles et il faut convenir que, par la  
« manière dont on les traite, ils ne peuvent guère devenir  
« autre chose. »

Ledit Chêne-kermès tombe si fréquemment sous les yeux des botanistes du Sud-Ouest de la Provence, qu'il me semble utile de leur suggérer une observation intéressante pouvant être faite sans peine : il s'agira de prendre note de l'habitat des sujets aussi arborescents (au minimum) que ceux dont il va être question, afin de mettre les incrédules à même d'aller les mesurer. A vrai dire, les *Quercus coccifera* s'écartant beaucoup de la taille rapetissée déplorée ci-dessus par la *Statistique* doivent être très rares en France, puisque, n'en ayant jamais vu et ne trouvant dans aucune de nos Flores l'indication de pieds centenaires, quelques personnes ont cru pouvoir dénier au Chêne-kermès le qualificatif d'*arbre*. Par exemple, un de mes distingués confrères des Alpes-Maritimes (département où le Chêne-kermès est très rare et peu instructif quant à sa végétation accidentelle luxuriante) formula, en 1907, cette critique :

« Le *Quercus coccifera* est cité dans presque tout le bassin  
« méditerranéen; mais les formes plus ou moins arborescentes  
« qu'on lui a rattachées nous paraissent d'une attribution  
« douteuse, au moins tant que régnera la confusion déplorable

« qu'il faut aujourd'hui constater au sujet des espèces méditerranéennes de ce genre. Ni à l'état sauvage, ni dans les cultures, nous n'avons vu le Chêne-kermès former autre chose qu'un arbrisseau généralement bas; et l'affirmation de GRISEBACH (*Die Vegetation der Erde*, 1884), d'après laquelle il formerait parfois des arbres à tronc élevé, dont la grosseur ne le cède pas à celle des Chênes du nord, nous laisse fort sceptiques. » (*Le Massif de la Sainte-Baume, une forêt vierge en Provence*, par F. MADER, in *Revue italienne Malpighia*, vol. XX.)

Antérieurement, M. ROUIS, inspecteur des Forêts, dans un opuscule ayant pour titre : *Notes sur la flore phanérogamique des environs de Carpentras, du Ventoux, etc.*, avait écrit : « Le *Quercus coccifera* a presque toujours, dans le Vaucluse, une taille très déprimée et une ramification diffuse et buissonnante, avec quelques tiges dressées; mais il présente, dans la région algérienne, des types caulescents à forte circonférence. »

Sans avoir rencontré en Provence des Chênes-kermès majestueux comme ceux dont parle GRISEBACH, j'avais déjà connaissance, avant 1907, çà et là dans les Bouches-du-Rhône, de pieds dont les tiges trunciformes égalaient l'épaisseur d'un bras d'homme (30 centimètres de tour approximatif), avec élévation totale de l'arbuste à 3-4 mètres. Persuadé qu'il devait y en avoir de plus remarquables, rivalisant avec ceux d'Algérie vus par M. ROUIS, j'avais donc avancé, en 1903, ce qui suit : « ..... La Provence montrerait plus de *Quercus coccifera* arborescents, si la cognée, hélas! ne recevait pas de façon continue, même sous le régime forestier. L'état de buisson assez bas, longtemps durable, ne signifie pas que le sujet soit à peine sorti de terre, ni que ce soit un caractère propre à l'espèce. Viennent des chances meilleures et, après s'être, un quart de siècle, contentée de faire végéter un *suffrutex*, la souche traçante d'un buisson tirera parti de l'humus qu'il lui arrive de rencontrer, pour mieux nourrir de sève fortifiante une tige : celle-ci devient alors tronc finissant par acquérir le port d'un arbre. » (*Espèce conventionnelle Quercus transiens* Reynier, in *Revue de Botanique Systématique et de Géographie Botanique*, n<sup>os</sup> 8 et 11.)

On peut être certain qu'après une étude attentive des Chênes

du groupe *transiens* je n'ai pu confondre des *Quercus coccifera* absolument normaux avec une des multiples formes provençales de mon espèce, chez lesquelles s'accuse certaine affinité les rattachant plus ou moins au *Q. Ilex* L.; en général, ce dernier, on le sait, est un arbre (mais combien dissemblable du *Q. coccifera*!). Les sujets centenaires de Chênes-kermès d'Aix, que je vais signaler, ne diffèrent d'aucune manière, comme feuillage, cupule du fruit, maturation bienne du gland, etc., de ceux, d'une stature bien moindre, qui croissent dans le voisinage, à l'état buissonnant. Ces pieds aixois constituent des spécimens exceptionnels. Je leur applique le nom d'*arbre* dans son acception orthodoxe donnée par GERMAIN DE SAINT-PIERRE, *Dictionnaire de Botanique* : « *Arbre* : végétal dont la tige est ligneuse et ne  
 « se ramifie qu'à une certaine hauteur au-dessus du sol.  
 « L'arbrisseau se ramifie dès la base. Certains arbrisseaux  
 « placés dans des circonstances favorables [*c'est le cas du Chêne-*  
 « *kermès*] finissent par acquérir les dimensions des arbres : tels  
 « sont l'Aubépine et le Sureau. »

Les curieux de la nature qui voudront voir nos respectables *Quercus coccifera* des Bouches-du-Rhône n'ont qu'à se transporter sur deux points agrestes peu distants, à l'Est, de la ville d'Aix-en-Provence :

1° Cinquante pas après l'aqueduc du canal Zola traversant la route de Vauvenargues, prendre le chemin carrossable par lequel on monte au plateau des Pauvres. On longe, à droite, pendant un quart d'heure, des talus assez hauts, dont les plus voisins (300 pas en aval) d'une carrière de pierre abandonnée offrent, sur la lisière d'un champ dominant le chemin, trois sujets de Chêne-kermès pourvus de véritables troncs, de l'épaisseur d'une cuisse d'homme (45 centimètres environ de tour) jusqu'à 2 mètres au-dessus du sol; puis des branches divergent s'élevant à 3-4 mètres, d'une circonférence deux fois moindre que le tronc, mais qui ne rompraient pas sous le poids d'un enfant s'y suspendant. L'exposition du talus est Nord-Ouest. L'inclinaison du terrain non argileux se trouve assez prononcée pour que l'eau des pluies s'écoule sans peine.

2° Le long du chemin carrossable du vallon de Repentance, on longe à gauche, Ouest-Est, des talus abrupts depuis le portail

de la villa dite La Sauvageonne jusqu'au coude par lequel on accède au château où Gaston DE SAPORTA villégiaturait autrefois, y étudiant avec prédilection les *Quercus*. Je m'étonne que ce savant dryologue n'ait jamais parlé des sujets arborescents de Chêne-kermès qu'il avait dû apercevoir en face de son parc : d'abord, avant d'arriver au coin d'une traverse orientée Sud-Nord et, ensuite, à trente pas au delà de la traverse; c'est sur ce dernier point que croissent les deux plus vieux *arbres*, jumeaux, visibles du chemin. Morphologiquement, ils sont (le tronc un peu moins épais) semblables à ceux de la montée du plateau des Pauvres. L'exposition du talus est Sud. Par l'inclinaison encore du terrain peu compact il y a possibilité de fuite pour l'eau pluviale surabondante, si de forts orages surviennent.

Cet assèchement du sol est, selon moi, peut-être une condition *sine quâ non* de l'arborescence du *Quercus coccifera*, espèce xérophile. Un terrain meuble profond doit aussi être indispensable pour que la souche trouve dans la verticalité du pivot un appui proportionné à l'ample appareil végétatif aérien. Enfin, cela va de soi : la dent des chèvres, la serpe du paysan et les incendies ont, par miracle, dû épargner ces « monuments historiques » biologiques, seule expression appropriée au salut respectueux que méritent lesdits Chênes-kermès.

Nul doute qu'après lecture de la présente Note, on ne découvre ailleurs, en France australe et peut-être même dans les Bouches-du-Rhône, d'autres sujets de *Quercus coccifera* arborescents dont l'âge dépasserait un siècle. Sans la section des troncs pour examen des couches de liber et d'aubier, la difficulté m'a paru grande de deviner, par un sommaire coup d'œil du port, quelque empreint de vétusté qu'il soit, l'époque exacte à laquelle germèrent les glands dont sont sortis les *arbres* ci-dessus signalés. Il se peut qu'il existe des pieds à tronc d'une circonférence plus forte; néanmoins, d'après M. H. LEFEBVRE, *Les Forêts de l'Algérie* (brochure parue en 1900, que M. le professeur J. COTTE vient d'avoir l'obligeance de me communiquer), les Chênes-kermès des provinces d'Oran et de Bône ne vont pas au-delà des « dimensions d'un arbre de troisième grandeur ». Pareil état d'arborescence relativement si remarquable suffit déjà pour que nous soyons convaincus de la possibilité d'élévation

du *Quercus coccifera* au-dessus de la taille d'un simple arbrisseau, réduction souffreteuse beaucoup moins fréquente, à la vérité, chez le *Q. Ilex*, qui devient généralement un arbre de deuxième grandeur.

M. Malinvaud montre et distribue aux personnes présentes, de la part de M. Louis Lavergne, instituteur dans le Cantal, des échantillons d'une forme tératologique de l'*Asplenium Trichomanes* offrant des frondes ramifiées, un rachis bifurqué ou même trifurqué, une gracilité générale, des segments petits, parfois assez profondément incisés-crénelés comme dans l'*Asplenium viride*. Cette forme a été nommée *Asplenium Trichomanes* var. *ramosum* Héribaud et Lavergne; elle a été récoltée par M. Lavergne dans deux localités du Cantal, aux environs de Maurs, et publiée dans les exsiccata de la Société franco-helvétique en 1910, sous le n° 1140.

M. Malinvaud rappelle que l'anomalie dont il s'agit a été étudiée par le regretté Fliche dès 1885<sup>1</sup> et plus récemment par notre confrère M. le D<sup>r</sup> Gillot<sup>2</sup>.

M. Jeanpert fait la communication suivante :

### Note sur le *Rumex palustris*;

PAR M. JEANPERT.

Le *Rumex palustris* Sm. (*R. limosus* Thuill.) se distingue facilement du *Rumex maritimus* lorsqu'il est en fruits.

Les valves fructifères du *R. palustris* sont munies de chaque côté de 2 ou 3 dents sétacées plus courtes que la valve, qu'elles ne dépassent pas, les achaines ont 2 mm. de longueur sur 1 mm. de large, les valves fructifères 4 mm. de longueur (Fig. A. 2).

Dans le *Rumex maritimus* les dents sétacées sont plus longues

1. FLICHE, Une forme ramifiée de la fronde de l'*Asplenium Trichomanes* (Bull. Soc. sc. Nancy, 1879, p. 24), et Notes pour servir à l'histoire de la nervation (Ibid. 1885). Extrait, 32 pages.

2. GILLOT, Partitions anormales d'*Asplenium Trichomanes* var. *ramosum* L. (Bull. Soc. bot. Fr., Sess. jubilaire, Paris, 1904, p. XCII).